

Département des Vosges

Commune de Gruey-lès-Surance



Enquête publique concernant le projet, présenté par la société H2Air de demande d'autorisation environnementale pour la création et l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Gruey-lès-Surance

**Procès-verbal de synthèse des observations
des personnes publiques associées et du
public**

Tableau des fiches selon les thèmes abordés, les commentaires et interrogations du commissaire enquêteur

Objet : Rapport d'enquête publique

Dossier n° E20000003 / 54 du Tribunal Administratif de Nancy

Madame, Monsieur,

L'enquête publique citée en objet étant close, je me dois, conformément à l'article R. 123-18 du Code de l'environnement, vous notifier les observations du public recueillies pendant la durée de celle-ci ainsi que mes propres interrogations.

L'enquête s'est déroulée du lundi 22 juin au 24 juillet 2020 à 16 h sans incidents.

- **Permanences présentielle**

J'ai été surpris par le faible nombre de visiteurs lors des permanences (la pandémie n'est sans doute pas étrangère à ce phénomène). J'ai tenu 5 permanences dont 2 qui se sont déroulées le samedi matin sans beaucoup de succès.

À la salle polyvalente de la commune, j'ai reçu 15 personnes : deux habitants de Gruey dont une qui n'avait rien à redire et n'a pas laissé d'observation, l'autre qui a voulu rester anonyme et a privilégié le registre dématérialisé pour cette raison ; un promoteur éolien est passé en curieux. Sur les 12 autres visiteurs, 10 habitaient Gruey, 2 des localités voisines, elles ont laissé **11 observations** écrites référencées de R1 à R11.

Deux courriers (C1 et C2) m'ont été adressés, qui étaient les doublons d'observations dématérialisées.

- **Permanences téléphoniques**

Pour pallier les risques liés au coronavirus, avec la Préfecture, nous avons prévu des permanences téléphoniques. J'avais proposé de me tenir à la disposition du public chaque mercredi de 9 h à 12 h soit sur 5 semaines. Je n'ai eu à répondre à aucune demande de rendez-vous.

- **Registre dématérialisé**

L'engouement a été beaucoup plus fort pour le registre dématérialisé

- Le site a reçu la visite de **1604 visiteurs** ; il est à remarquer que le maximum a été atteint les derniers jours : en effet, ce n'est pas moins de 657 personnes qui se sont connectées les 4 derniers jours.

- Le dossier (tout ou partie) a été **téléchargé 418 fois** avec un maximum pour le résumé non technique et l'avis de la MRAe qui ont été enregistrés 18 fois chacun.

➤ J'ai dû recenser **189 observations** issues de toute la France ; là encore les autochtones n'ont pas été nombreux à donner leur position : 22% des auteurs se sont déclarés originaires des Vosges. La mise à disposition de ce registre numérique a rapidement transformé l'enquête en débat entre partisans et adversaires de la filière éolienne en général avec parfois, mais seulement parfois, l'évocation de la situation vosgienne, mais là aussi au niveau départemental plus que local.

- **cas des contributions anonymes**

Sur les 189 observations dématérialisées, 55 sont restées anonymes soit **près de 30 %**. Aucune ne l'a été sur le registre papier. De là se posent plusieurs questions :

- Les adversaires de l'éolien (et complotistes ?) ne peuvent s'empêcher d'émettre des doutes sur la véritable identité des personnes qui défendent la filière : promoteur éolien ? collaborateurs du porteur de projet ? élus (et naturellement corrompus) ?

- Rien ne permet non plus d'assurer que la même personne n'a pas donné plusieurs fois son avis afin de « gonfler » le pourcentage de l'une ou l'autre position.

Analyse globale des observations écrites et dématérialisées.

Sur les 200 observations recueillies, j'ai recensé **112 avis favorables** contre **88 avis négatifs** soit respectivement **56 %** et **44 %**.

Pour les avis favorables à la filière éolienne et au projet en particulier, les thématiques les plus abordées ont été la transition énergétique, les enjeux liés au territoire, les retombées financières pour les collectivités grâce au volet citoyen et la mise en place de la Société d'Économie mixte Terr'EnR. Quant aux opposants, ils se sont surtout focalisés sur les impacts négatifs sur le paysage, la pollution générée par l'éolien et le coût de l'opération compte tenu d'une production très (trop ?) intermittente.

La particularité du sujet est que l'énergie éolienne est si clivante que, pour chaque thématique abordée, il y a toujours des avis favorables et défavorables.

J'ai d'abord recensé toutes les observations en les synthétisant selon leur numéro d'ordre R1 à R11 pour les contributions écrites ou annexées au registre papier, D 1 à D 189 pour les observations dématérialisées.

Dans un deuxième temps et pour faciliter l'étude et la lecture des observations émanant du public, des services, de la MRAe, je les ai réunies et les ai classées par thématiques sous la forme de 10 tableaux eux-mêmes divisés en rubriques qui contiennent l'ensemble des avis formulés par les institutions, le public et mes propres interrogations. .

Dans le même esprit, je vous invite à répondre sous cette forme.

Avant de procéder à la rédaction de mon rapport et de mon avis motivé, je vous rappelle que l'article R123-18 du code de l'environnement vous offre la possibilité de me fournir dans les quinze jours un mémoire en réponse aux observations, remarques et interrogations formulées.

Fait à Docelles le 29 juillet 2020

Remis le vendredi 31 juillet 2020

Le commissaire enquêteur

Le représentant de H2air